

Délibération n° 2022-05-07_044

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 7 mai 2022

Objet : CONVENTION
FINANCIERE TE63-
ADUHME

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Madame Evelyne BRUN

Date de convocation :
25 avril 2022

Nombre de délégués :

En exercice : 140

Présents : 71

Pouvoir : 13

Votants : 84

Pour : 71

Contre : 1 – (BRUGIERE
Eric)

Abstention : 6 – (LEOTY
Daniel, DUMAS Daniel,
BOULLOT Bruno,
BANNIER Dominique,
MACIAN Aurélio, MILLET
Arnaud)

L'an deux mille vingt-deux, le sept mai à dix heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de la Prade - 3A allée du Domaine - CEBAZAT, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, GUILLAUME Stéphane, BRUN Evelyne, DEROSSIS (SIE) David, BIZET Jean-François, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, LEOTY Daniel, DURAND Jean-Paul, CHANSARD Gérard, DUMAS Daniel, FRUCHART Jean-Luc, DEBARBIERI Christian, DEMAY André, MARTINEZ Gérard, HAUTEVILLE Cyril, BELGARDE Joseph, PRADIER Alain, LEON Bernard, PINTE Emmanuel, CHASSANG Jean-Pierre, ROBIN Christian, SAVY Philippe, VALLEIX Philippe, DUTEMPS Joseph, BOYER Michel, FERRY Mathieu, COMBES Didier, BOULLOT Bruno, BRUGIERE Eric, JARLIER Dominique, COMPTE Serge, DUDYSK Philippe, BARGEON Marcel, DAUPHIN Serge, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, PERROT Guillaume, TOURLONIAS Vincent, MAS Gilles, LECHEVALLIER Christine, PICARD Anne-Marie, DAVID Marie, GUITTARD Antoine, BONNET Nicolas, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, BARRASSON Bernard, RAYNAL Roger, PONTRUCHER Bruno, RAZAVET Jean-François, SAUX Marion, BANNIER Dominique, BOISNAULT Christian, MACIAN Aurélio, SANCHEZ Nicolas, LARDANS Jacques, DEROSSIS (TDM) David

Suppléants ayant pouvoir :

CROS Jean-Claude, TARDIVEL Ghislain, MILLET Arnaud, DOLAT Gilles, DAUPHIN Jean-François, SOULIER Odile, GHESQUIERE Chantal, BOSTVIRONNOIS Maryse, ZIMNIAK Didier, RABANY Anne

Pouvoirs :

GUELON René donne procuration à DURAND Jean-Paul, VIAL Christophe donne procuration à CHABRILLAT Rémi, DOMINGO Marcel donne procuration à ROBIN Christian, RAYNAUD Jérôme donne procuration à GOUTTEBEL Sébastien, RAYNAUD Dominique donne procuration à COMPTE Serge, METZGER Pierre donne procuration à LHERMET Florence, COUPAT Sylvie donne procuration à DEBARBIERI Christian, DURANTIN Christian donne procuration à LECHEVALLIER Christine, EGLI Eric donne procuration à PICARD Anne-Marie, BRIAT Dominique donne procuration à KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, BAULAND Gisèle donne procuration à SANCHEZ Nicolas, CHAUVET Jean-Louis donne procuration à LARDANS Jacques, FONTENILLE Jean donne procuration à LARDANS Jacques

Secrétaire de séance : Mme BRUN

CONVENTION FINANCIERE TE63-ADUHME

Une convention cadre d'objectifs sera signée entre le Syndicat et l'Aduhme à la suite du comité syndical du 7 mai, pour la mise en œuvre de grandes orientations, lesquelles doivent être déclinées annuellement sous forme d'un programme d'actions précis.

Cette convention a permis d'énoncer les obligations des 2 parties et leur engagement commun à poursuivre leur partenariat pendant 3 années (2022 – 2023 - 2024) pour le développement d'actions pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.

Il est proposé que le Syndicat apporte son concours financier sous la forme d'une subvention de fonctionnement à l'Aduhme, en vue de la réalisation du programme de 3 actions décrites ci-dessous. A ce jour, seule l'action n°1 est chiffrée. Les actions 2 et 3 feront l'objet d'un autre vote lors d'un comité syndical.

ACTION n°1 :

Recensement du potentiel **de production de chaleur renouvelable sur le patrimoine bâti des collectivités publiques du Puy-de-Dôme**

Dans le cadre de la réalisation de la fiche action n° 1, le Syndicat versera à l'Aduhme une subvention annuelle de 17 136,00 € conformément au plan de financement ci-dessous :

Dépenses prévisionnelles (€)		Recettes prévisionnelles (€)	
Coût global de l'action 1	21 420,00 €	SIEG 63 (80 %)	17 136,00 €
		Autofinancement Aduhme (20 %)	4 284 €
Total dépenses	21 420,00 €	Total recettes	21 420,00 €

ACTION n° 2 :

Participation à l'animation du Contrat chaleur renouvelable à l'échelle du territoire couvert par le Syndicat...

... à l'exception des périmètres de Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans et d'Ambert Livradois Forez déjà couverts par des contrats chaleur renouvelable.

ACTION n° 3 :

Appui au déploiement d'installations photovoltaïques en toiture d'équipements publics de tailles de 36 à 100 kWc

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL



territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME